Concertation publique –

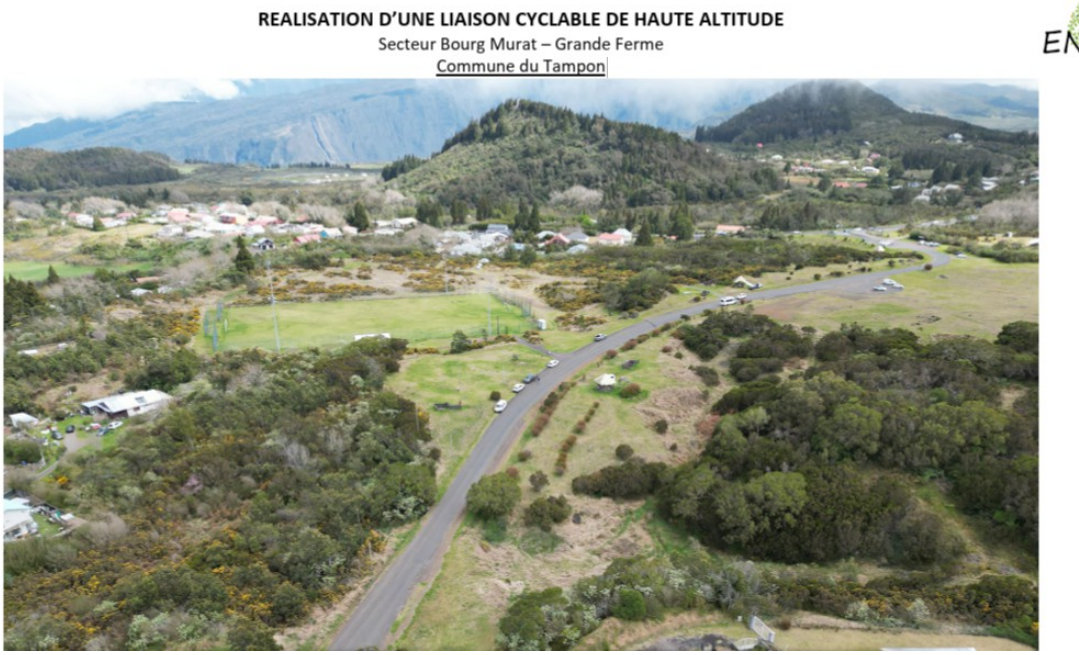
Du mardi 11 août 2026 à 17h30
Lieu : Salle du 27 ème km

Projet d'aménagement d'une voie verte touristique à Bourg Murat

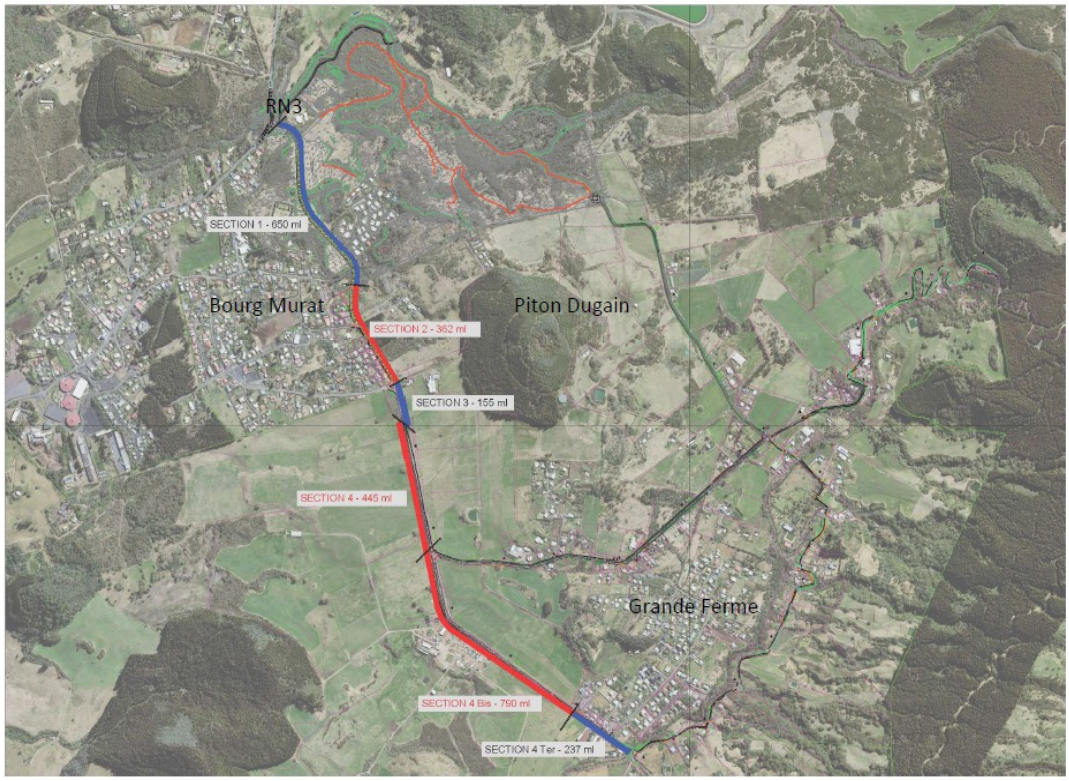
Présentation du projet

Le projet d'aménagement de la voie verte touristique reliant la RN3 à la Grande Ferme, dans le secteur de Bourg Murat, a pour objectif de créer un itinéraire sécurisé et attractif dédié aux modes de déplacement doux (piétons, cyclistes et autres mobilités non motorisées).

Etat actuel :



Localisation et caractéristiques du projet : d'une longueur de 2600 ml, la piste commence de la RN3 au niveau du Champ de Foire et s'étend jusqu'à la Grande Ferme, route du Volcan; offrant aux habitants comme aux visiteurs la possibilité de découvrir les paysages volcaniques du territoire, aujourd'hui fortement marqués par l'élevage bovin et les activités agricoles.


RN3
SECTION 1 - 650 ml
Bourg Murat
Piton Dugain
SECTION 2 - 362 ml
SECTION 3 - 155 ml
SECTION 4 - 445 ml
Grande Ferme
SECTION 4 Bis - 790 ml
SECTION 4 Ter - 237 ml


LOTISSEMENT TOPAZE

Secteur Chemin du Champ de Foire (Section 2 : Limite foncier communal jusqu'au giratoire rue Alfred Picard)

Cette section du chemin du Champ de Foire se situe en terrain privé. Coté mer, il se caractérise par un nombre important d'habitations, avec pour certaines un recul faible des bâtis par rapport à la limite du chemin. Coté montagne, il s'agit de terrains en friche ou en exploitation agricole (élevage). On notera la présence d'un carré de Cryptomérias du Japon.

L'aménagement de la piste sur cette section impose l'acquisition foncière afin de garantir l'élargissement. L'emprise actuelle de la voie est de 8 m avec des accotements enherbés. La voie de circulation actuel dispose d'une largeur de 5,5 m en moyenne.

Il est donc proposé de positionner la piste cyclable coté montagne.

Il est également proposé de traverser le carreau de Cryptomérias du Japon est d'en conserver une bande entre la voirie et la piste.





Chemin de la Grande Ferme (Section 3 – Giratoire Alfred Picard jusqu'à l'ouvrage de franchissement)

Il s'agit d'une première section depuis le giratoire de la rue Alfred Picard sur 155 ml.

Sur ce secteur, la zone coté mer est en contrebas de la route et accueille un enclos à bétail. Cette configuration rend complexe et économiquement lourde la mise en place d'une voie cyclable de ce côté. A l'inverse, coté montagne, un accotement ainsi qu'un fossé sont au niveau de la chaussée. Par le biais du busage du fossé existant ou du recalibrage du fossé et de la collecte des eaux du champ amont, il est possible de créer une bande cyclable de 3 m, avec séparation de la chaussée par une barrière. Un ouvrage de franchissement au-dessus de la zone de traversée des eaux pluviales sera nécessaire (Passerelle).

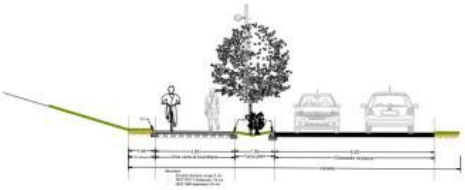


Les détails du projet

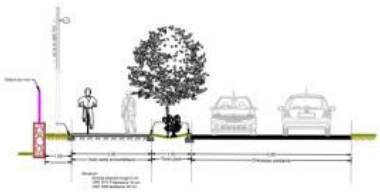
Ce projet d'aménagement cyclable présente les caractéristiques suivantes :

- la création d'une voie mixte de 3.00 ml de large réalisée en enrobé drainant de couleur ocre.
- une bande végétalisée de haies vives sur une largeur de 2.00 m du côté des riverains, intégrant des espèces végétales endémiques des Hauts sur la majeur partie du tracé lorsque les emprises sont disponibles.

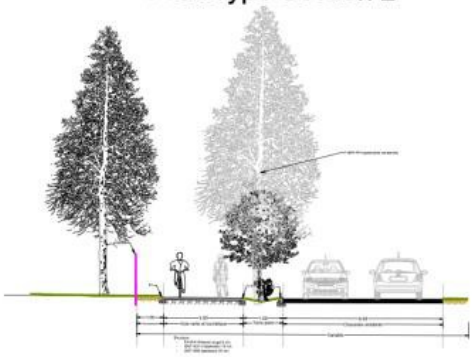
Profil type Section 1



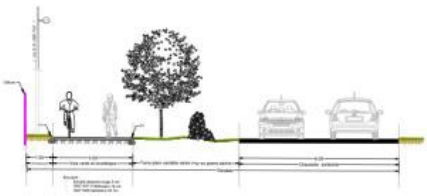
Profil type Section 4



Profil type Section 2



Profil type Section 5



- De même un terre-plein sera aménagé là ou l'emprise foncière le permet. Il assurera la sécurité des usagers face à la circulation tout en mettant en valeur la biodiversité des Hauts.



L'aménagement comprends 5 profils répartis sur 5 sections différentes, afin de s'adapter aux largeurs disponibles et aux spécificités paysagères de chaque secteur.

Des aménagements favorisant la sécurité et le confort

Le projet prévoit plusieurs aménagements destinés à améliorer la sécurité et le confort des usagers :

- La création d'une voie verte sécurisée, séparée de la circulation automobile

La conservation de la route du Champ de Foire , voie de circulation de 6,00 m minimum de large, afin de maintenir le trafic des agriculteurs et le croisement aisé des engins.

- La création de places de stationnement complémentaires;
- La réalisation d'un terre-plein paysager planté d'espèces endémiques adaptées aux conditions climatiques de Bourg Murat ;
- La conservation et mise en valeur du muret historique en pierre sèche longeant l'exploitation de la Sicalait, qui constituera également une séparation entre les véhicules et les usagers de la voie verte ;
- L'installation d'un éclairage public solaire autonome au niveau des principaux points de rencontre, de traversée et de croisement.

La réalisation d'un éclairage public solaire, conforme à l'arrêté de décembre 2018 : « éclairage juste autonome », est envisagé pour une utilisation en tout temps. Il se focalisera également sur les zones spécifiques de traversées et de croisements. La typologie d'éclairage est en adéquation avec la protection des Pétrels.

La réalisation de 9 kiosques supplémentaires

La mise en œuvre de quatre bornes d'informations touristiques qui seront mises à la disposition des visiteurs, afin d'apporter une explication sur ces secteurs remarquables de notre territoire.



- **Des espaces de détente**

- Plusieurs kiosques en bois au nombre de 9 seront aménagés le long du parcours afin d'offrir des espaces de repos et de contemplation aux promeneurs, contribuant à renforcer l'attractivité touristique du site.
- La mise en œuvre de quatre bornes d'informations touristiques qui seront mises à la disposition des visiteurs, afin d'apporter une explication sur ces secteurs remarquables de notre territoire.

-



-

Un projet respectueux de l'environnement

Le projet s'inscrit dans une démarche de développement durable :

- utilisation d'un enrobé drainant afin de favoriser l'infiltration des eaux pluviales et de limiter l'imperméabilisation des sols ;
- préservation des éléments patrimoniaux existants ;
- plantation d'espèces végétales locales adaptées à l'altitude ;
- recours à un éclairage solaire autonome limitant la consommation énergétique et les nuisances lumineuses.
-

Les objectifs du projet

Ce projet vise à :

- développer les déplacements doux en toute sécurité ;
- renforcer l'attractivité touristique de Bourg Murat ;
- valoriser le patrimoine naturel, agricole et historique du territoire ;
- améliorer le cadre de vie des habitants ;
- préserver et mettre en valeur les paysages emblématiques des Hauts de La Réunion dans une démarche respectueuse de l'environnement.

Un parcours de découverte du patrimoine et à vocation Touristique

Afin de valoriser les richesses naturelles, historiques et agricoles du secteur, **quatre bornes d'information touristique** seront implantées le long du parcours.

Borne n°1 – Entrée Nord (RN3)

Située à proximité de la Route nationale 3, cette borne présentera :

- le Parc national et le massif du Volcan ;
- l'histoire de la liaison routière entre l'Ouest et l'Est de La Réunion ;
- le franchissement historique du col de Bellevue.
-

Borne n°2 – Secteur Piton Dugain

Installée en contrebas du Piton Dugain et de la rue Alfred Picard, cette borne évoquera :

- le développement de Bourg Murat ;
- les activités économiques traditionnelles du secteur :
 - l'élevage,
 - le travail du bois,
 - la fabrication du charbon,
 - les cultures agricoles.

Borne n°3 – Giratoire de la Route forestière du Volcan

Cette borne mettra en valeur :

- l'histoire géologique du Piton de la Fournaise ;
- la création de la Route forestière du Volcan ;
- les enjeux de préservation d'un environnement naturel exceptionnel.

-

Borne n°4 – Grande Ferme

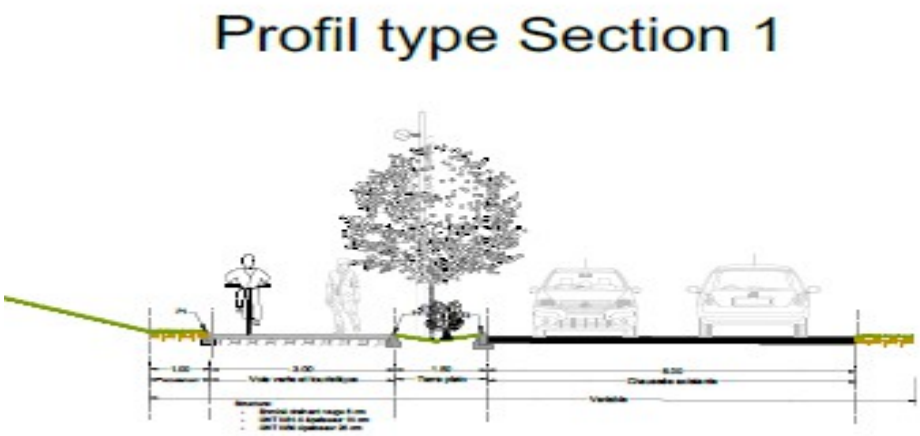
Implantée à proximité de l'exploitation de la Sicalait, cette borne présentera :

- l'histoire de la filière laitière réunionnaise ;
- le rôle de la Sicalait dans la production et la distribution du lait ;
- les activités agricoles qui structurent le territoire.

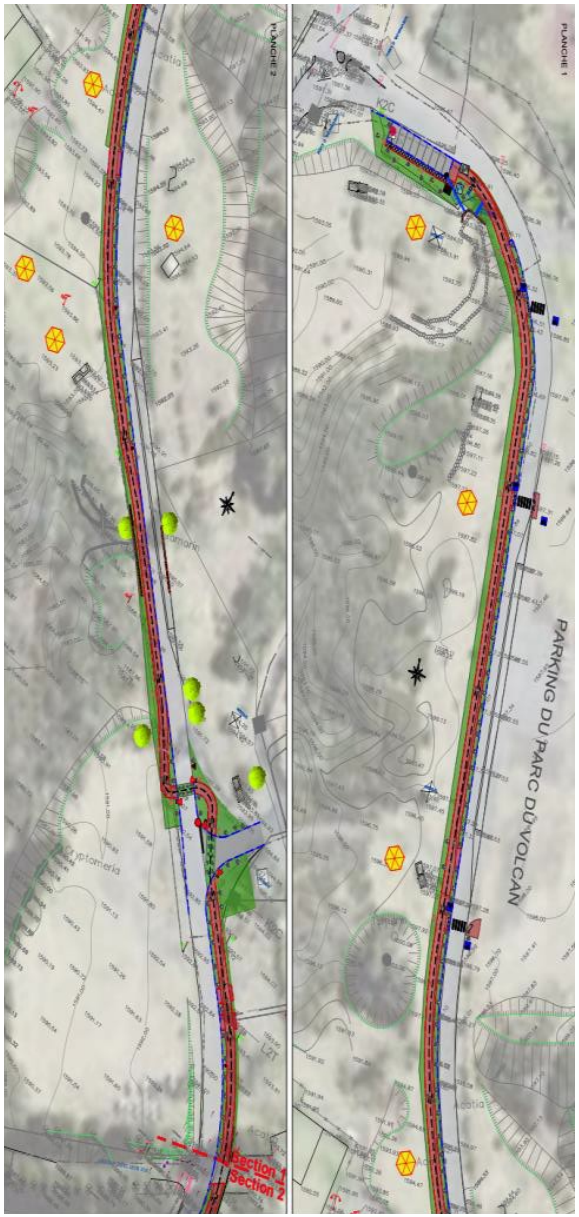
-

Délai de réalisation : 12mois
Financement du projet : une demande de subvention a été sollicitée au titre du FEDER (fiche action 4.6.1) avec un taux de participation à hauteur de 80% des prestations éligibles. Ce financement sera définitivement validé avec la maitrise foncière.
La date butoir de réalisation est mars 2028

Cout des travaux :
Montant Travaux lot 1 - VRD : 2 153 690.44 euros
Montant Travaux lot 2 - Eclairage public autonome solaire : 93 661.64 euros



Tronçon N°1 Chemin Champ de Foire 650 ml



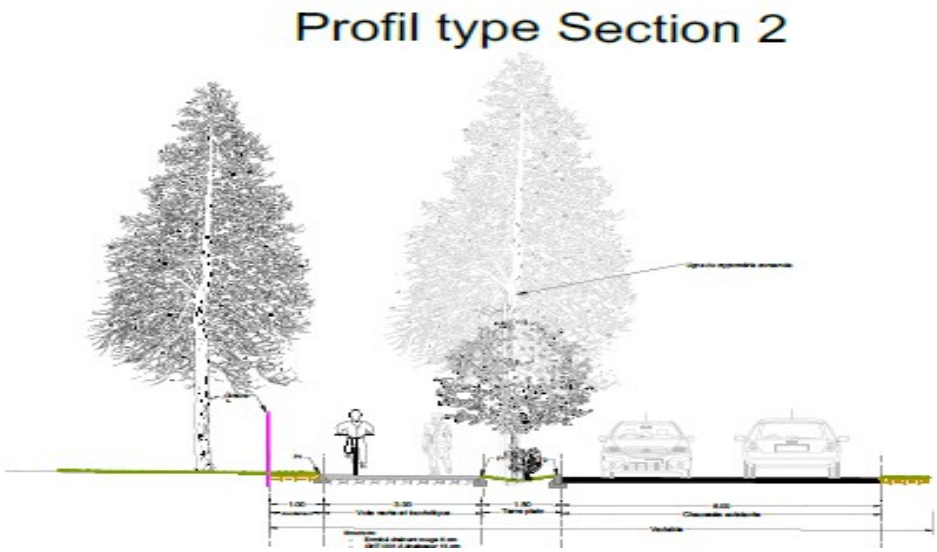
REALISATION D'UNE LIAISON CYCLABLE DE HAUTE ALTITUDE

Secteur Bourg Murat – Grande Ferme

Commune du Tampon

ENAVA





Tronçon 2 Route du Champ de Foire 322 ml

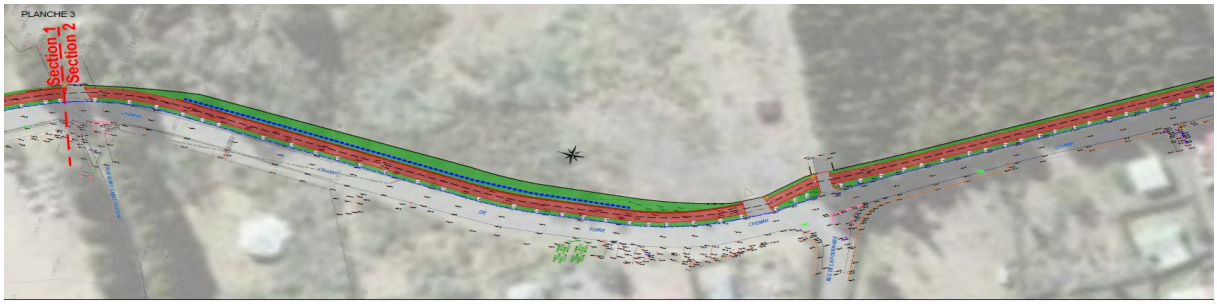


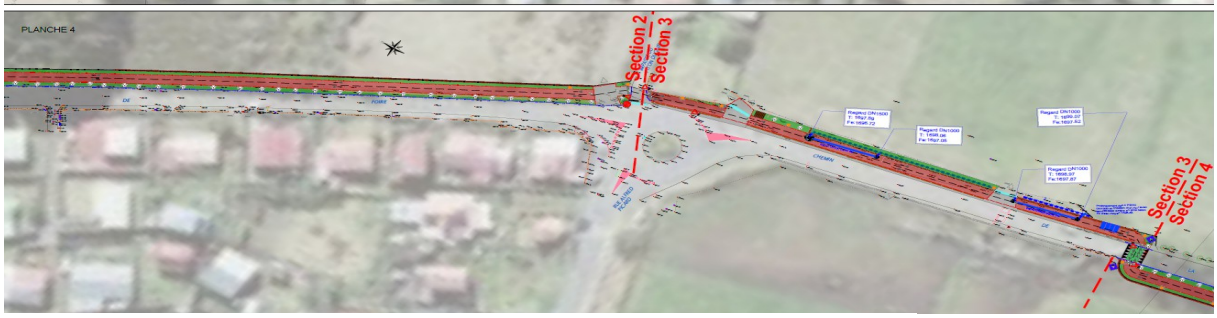
REALISATION D'UNE LIAISON CYCLABLE DE HAUTE ALTITUDE

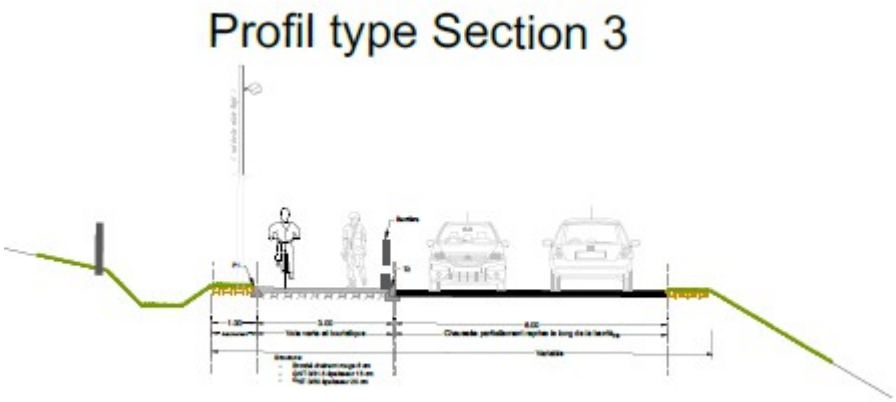
Secteur Bourg Murat – Grande Ferme

Commune du Tampon

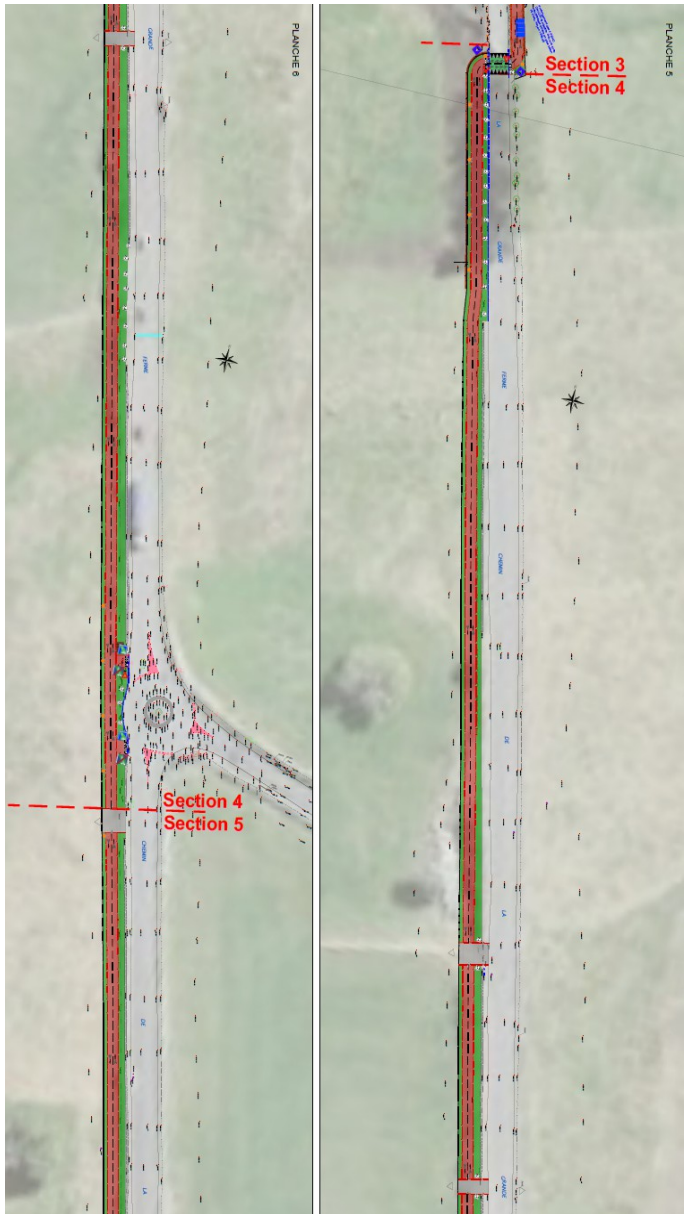
ENAVA







Tronçon 3 Route du Champ de Foire 155 ml

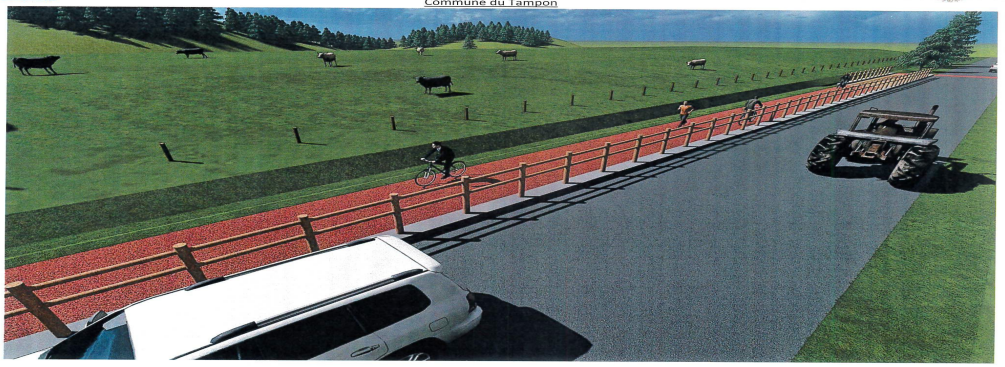


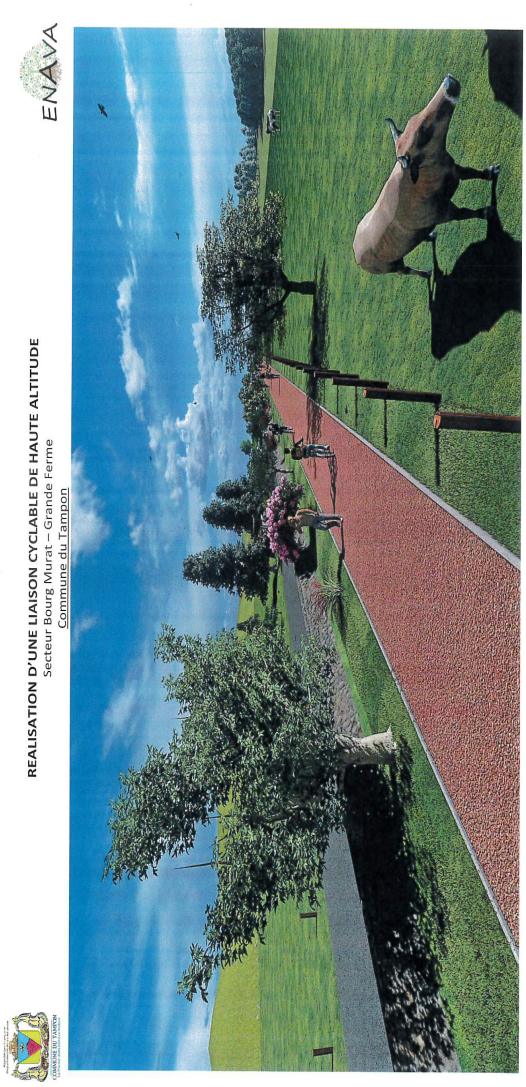
REALISATION D'UNE LIAISON CYCLABLE DE HAUTE ALTITUDE

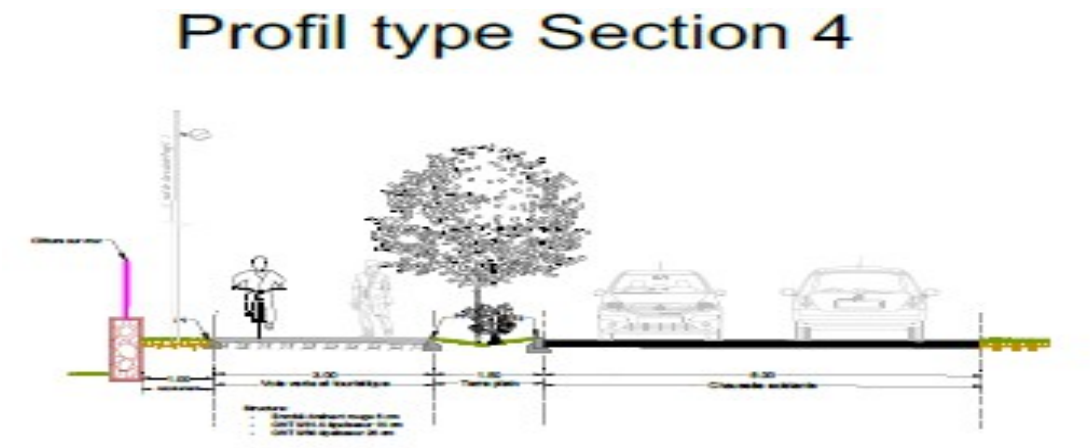
Secteur Bourg Murat – Grande Ferme

Commune du Tampon

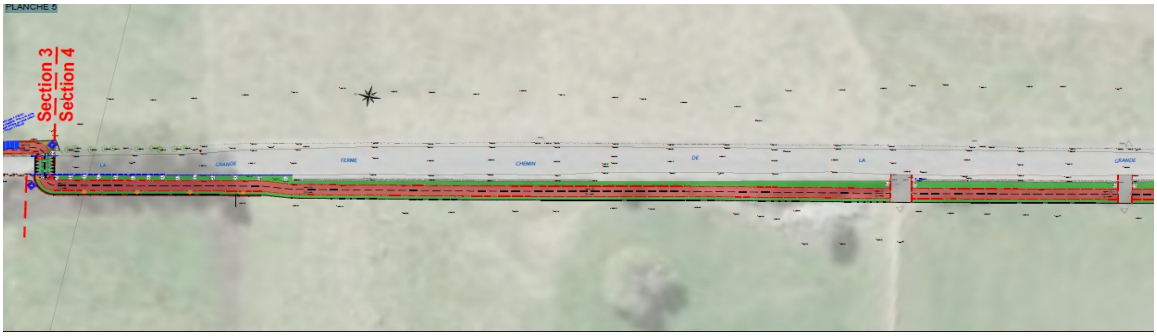
ENAVA

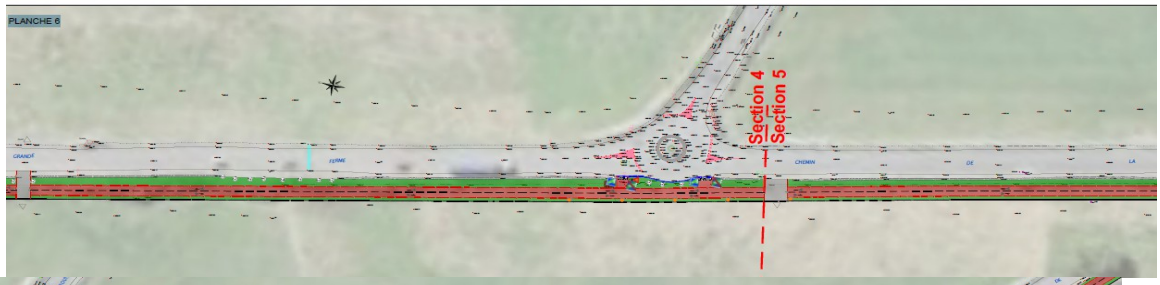




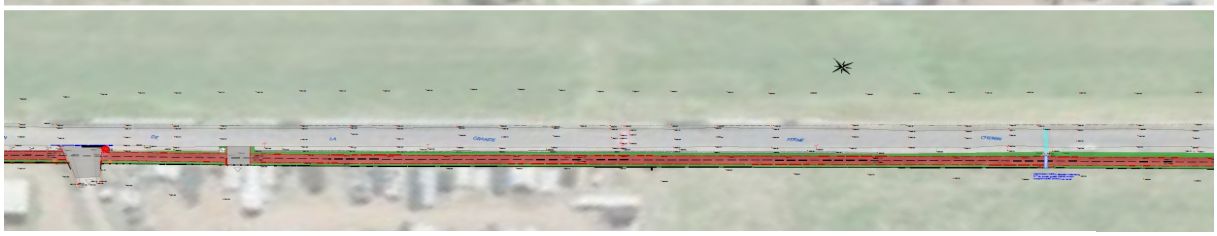


Tronçon 4 Route du Champ de Foire 1472 ml

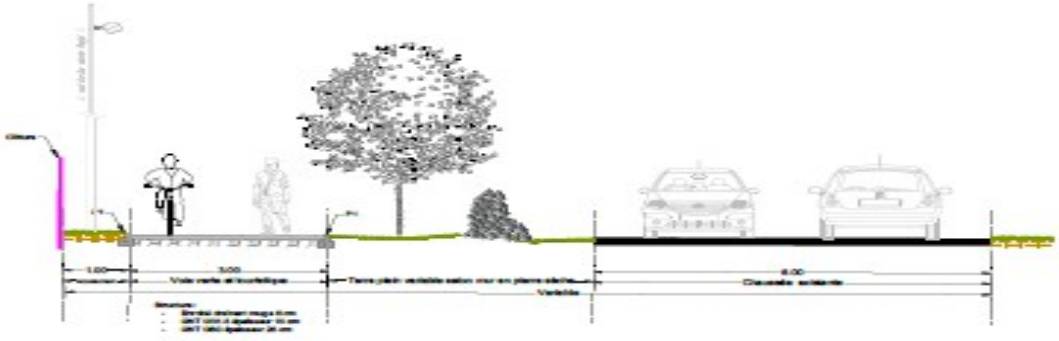








Profil type Section 5



PALETTE VEGETALE PROPOSEE POUR L‘ AMENAGEMENT D’UNE VOIE VERTE TOURISTIQUE Tronçon RN3/ GRANDE FERME

Espèces endémiques et indigènes (sélection de 24 espèces)



Hubertia ambavilla
Ambaville



Hubertia tomentosa
Ambaville blanc



Dodonea viscosa
Bois d'arnette



Dracaena reflexa
Bois de chandelle



Doratoxylon apetalum
Bois de gaulette



Pittosporum senacia
Bois de joli cœur



Eugenia buxifolia
Bois de nèfles à petites feuilles



Syzygium cymosum
Bois de pomme



Antirhea borbonica
Bois d'Osto



Coffea mauritiana
Café marron



Aphloia theiformis
Change-écorce



Phyllanthus consanguineus
Faux bois de demoiselle



Hypericum lanceolatum
Fleur jaune



Clematis mauritiana
Liane marabit



Dombeya ciliata
Mahot



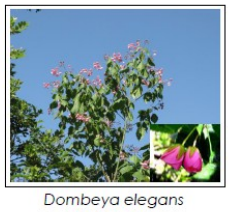
Dombeya ficulnea
Mahot



Dombeya punctata
Mahot



Dombeya pilosa
Mahot blanc



Dombeya elegans
Mahot rose



Dombeya reclinata
Mahot rouge



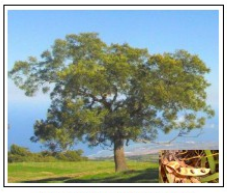
Agarista buxifolia
Petit bois de rempart



Dombeya ferruginea
Petit mahot noir



Weinmannia tinctoria
Tan rouge



Acacia heterophylla
Tamarin des hauts

MERCI DE VOTRE ATTENTION